



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ

COMPTE RENDU

420^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE :	13 décembre 2023
ENDROIT :	Vidéoconférence (Teams)
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Luc Lainé, président Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec John Paul Murdoch, GNC Lucas Del Vecchio, GNC Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

Il a été suggéré de débiter la rencontre avec le projet de mine de lithium Baie James afin d'assurer la présence de tous les membres du COMEX à cette discussion. L'ordre du jour de la 420^e réunion a été modifié et adopté à la suite.

2) Adoption du compte rendu de la 419^e réunion

Le compte rendu de la 419^e réunion est adopté tel que proposé.

Action : Faire traduire et classer le CR 419.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 31 octobre 2023 et le 13 décembre 2023 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec

N/Réf : 3214-10-017

a) Suivi de la dynamique des rives et des îles de l'estuaire de la Grande Rivière – 2017

➤ Pour information

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 12 mars 2020, pour information, le rapport de suivi de la dynamique des rives et des îles de l'estuaire de la Grande Rivière (2017) pour le projet hydroélectrique Eastmain-1-A. Ce suivi a été réalisé par le promoteur afin de répondre aux exigences de la condition 5.1 du certificat d'autorisation délivré le 24 novembre 2006 ainsi que de la condition 1 de la modification du certificat d'autorisation délivré le 28 juillet 2008.

L'objectif général de l'étude était de documenter l'évolution des hauts-fonds et des chenaux du delta de la Grande Rivière survenue depuis 2012 ainsi que celle des rives en érosion. L'étude repose sur l'analyse comparée de photographies aériennes prises à marée basse en 2012 et 2017.

Les photographies aériennes des formes deltaïques (hauts-fonds, bancs de sable et chenaux) font ressortir l'évolution du delta survenue depuis 2012 et démontre que la portion centrale du delta est un secteur très dynamique. Cette portion du delta englobe les deux principaux chenaux de la Grande Rivière et la plupart des îles du delta (incluant l'île Goat, de Fort George et du Gouverneur) dont les rives sont soumises à une forte érosion. De 2012 à 2017, les reculs des talus riverains les plus importants ont été enregistrés sur les rives basses (< 2 m) situées dans la portion aval de l'île de Fort George et sur l'île du Gouverneur. En moyenne, ces rives basses ont reculé de 2,5 à 5 m/an depuis 2012. Des reculs maximaux de 30 à 40 mètres ont été mesurés localement dans ces secteurs entre 2012 et 2017. Dans les secteurs où les talus riverains sont plus élevés (de 2 à ~10 m), les taux de recul sont plus faibles.

Depuis 2012, la portion centrale du delta constitue une zone d'érosion et de transit des sédiments, avec un bilan sédimentaire négatif, malgré les apports considérables de sable issus de l'érosion des rives et des bancs de sable. Les bancs de sable migrent vers l'aval, même dans la portion externe du delta (à l'aval des îles de Fort George et du Gouverneur, entre les PK -2 et -4). Le delta progresse vers le large et les sédiments sableux apportés par la rivière s'accumulent au-delà des limites visibles du delta (à marée basse).

En conclusion, le suivi indique que l'augmentation de l'érosion et la migration du delta vers le large s'expliquent en partie par les modifications des régimes hydrologique et sédimentaire de la rivière consécutives aux aménagements du complexe de la Grande Rivière. L'augmentation des débits, des vitesses d'écoulement et la diminution des apports de sédiments provenant de l'amont (en amont de LG-1) ont contribué à faire augmenter les capacités d'érosion et de transport sédimentaire de la Grande Rivière dans le tronçon estuarien. Le rapport conclut que l'érosion marquée des rives de la zone d'étude se poursuivra à moyen et long terme, pour des conditions hydrodynamiques comparables.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et notent que le suivi a atteint les objectifs fixés. Cependant, de nombreux secteurs ont été identifiés par le promoteur comme étant sensibles à l'érosion sans toutefois que des actions correctrices soient jugées nécessaires par celui-ci. Le promoteur devra indiquer s'il considère pertinent d'examiner des mesures visant à stabiliser des berges de façon végétale ou mécanique, ou d'autres éléments qui pourraient atténuer les effets liés à la problématique d'érosion dans les secteurs où une érosion marquée des rives a été observée, et où il pourrait y avoir des enjeux selon les utilisateurs du territoire, et les présenter, le cas échéant.

#2023-1213-01 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur. Le promoteur devra indiquer s'il considère pertinent d'examiner des mesures visant à stabiliser les berges de façon végétale ou mécanique, ou d'autres éléments qui pourraient atténuer les effets liés à la problématique d'érosion dans les secteurs où une érosion marquée des rives a été observée.*

Action : **Envoyer une correspondance à l'Administrateur provincial**
Transmission d'une demande d'un complément d'information

b) Suivi de la couverture de glace – Hiver 2016-2017, Hiver 2017-2018 et Hiver 2018-2019

- Suite de l'analyse : Suivi de la couverture de glace – Hiver 2013-2014, Hiver 2014-2015 et Hiver 2015-2016
- Pour information

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 19 octobre 2015 (suivi 2013-2014), le 30 novembre 2017 (suivis 2014-2015 et 2015-2016), le 20 mars 2020 (suivi 2016-2017) et le 20 juin 2022 (suivis 2017-2018 et 2018-2019), pour information, les rapports de suivi de la couverture de la glace pour le projet hydroélectrique Eastmain-1-A. Ces suivis ont été réalisés par le promoteur afin de répondre aux exigences des conditions 6.12 et 6.14 du certificat d'autorisation délivré le 24 novembre 2006 ainsi que de la condition 1 de la modification du certificat d'autorisation délivré le 28 juillet 2008.

Les objectifs spécifiques de l'étude étaient d'offrir un support aux communautés criées et aux maîtres de trappe concernés dans l'évaluation de la qualité du couvert de glace; d'observer, photographier et cartographier la couverture de glace dans le secteur de l'estuaire et la baie de Rupert; d'échantillonner ponctuellement à 3 ou 4 reprises le type et l'épaisseur des glaces à l'embouchure de la rivière Rupert (PK 0) et de caractériser l'hiver glaciologique de la zone d'étude et le comparer aux hivers précédents.

Le régime des glaces ainsi qu'une prévision de leur comportement pour les phases de construction et d'exploitation avaient été documentés en avant-projet dans les secteurs des biefs Rupert, des rivières Rupert, Lemare, Nemiscau, de la baie de Rupert, de l'estuaire de la Grande Rivière et du secteur à débit augmenté. Selon le rapport d'étude d'impact, peu de modifications étaient prévues en conditions d'exploitation dans l'ensemble des secteurs à débit réduit, soit la rivière Rupert ainsi que la baie et l'estuaire de la Rupert. En effet, les observations des suivis des hivers 2013-2014 à 2018-2019 pour la baie, l'embouchure et l'estuaire de la rivière Rupert ainsi que les autres tronçons étudiés sont en accord avec l'étude d'impact et confirment les conclusions des suivis précédents. Elles indiquent notamment que les conditions de glace dans la baie de Rupert ne sont pas affectées par la réduction de débit dans la rivière Rupert, mais plutôt par des épisodes météorologiques et océanographiques. Les conversations avec les observateurs criés ont notamment permis d'illustrer plus concrètement les conséquences de phénomènes océanographiques (ondes de tempête) sur la dynamique des glaces telles que la variabilité des étendues de la neige molle ou « slush » sur la glace.

Notons que le suivi de la couverture de glace de 2018-2019 était le dernier suivi au Programme de suivi 2007-2023, mais que ces suivis se poursuivront avec la communauté de Waskaganish.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et considèrent que les suivis effectués ont atteint les objectifs fixés. Le COMEX n'a pas de commentaires à formuler sur ce sujet.

#2023-1213-02 : de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et n'ont pas de commentaires à formuler sur ce sujet.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial

**5) Projet de dénoyage des fosses J4 et 87 sur le site de l'ancienne mine Troilus
par Troilus Gold Corp.
N/Réf. : 3214-14-025**

- a) Demande de modification du certificat d'autorisation (MODCA 3)
 - Pour recommandation

Le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 2 octobre 2023, la demande de modification du certificat d'autorisation (CA) global émis le 29 juillet 2020 pour reporter le début du projet de dénoyage des fosses. Une première modification de CA a été délivrée le 7 novembre 2022 pour autoriser un premier report du début du dénoyage. Le promoteur justifie cette deuxième demande par les feux de forêt qui ont impacté les infrastructures d'alimentation électrique vers le site minier Troilus.

Après avoir pris connaissance des documents transmis par le promoteur, les membres du COMEX demandent des vérifications sur certains aspects du projet avant de conclure leur analyse. La discussion sur ce projet se poursuivra lors d'une rencontre prévue en janvier 2024.

**6) Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc.
N/Réf : 3214-14-055**

- a) Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social
- b) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- c) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- d) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- e) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
- f) Renseignements supplémentaires
- g) Audiences publiques
- h) Rapport d'analyse environnementale
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE Le Comité d'examen (COMEX) a reçu, en octobre 2018, pour recommandation, une première version de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium (Canada) inc. À la suite de l'analyse de l'étude d'impact par le COMEX, trois (3) séries de questions et commentaires ont été transmises au promoteur en avril 2019, en décembre 2019 et en septembre 2020. Le promoteur a soumis les réponses à ces séries de questions et commentaires en juillet 2019, en juin 2020 et en juillet 2021, respectivement. Le promoteur a également soumis, en juillet 2021, une mise à jour importante de l'étude d'impact sur l'environnement pour tenir compte des modifications qu'il a apporté à son projet.

Une quatrième série de questions et commentaires, ainsi qu'une demande d'informations supplémentaires, ont été transmises au promoteur en janvier 2022 et en août 2022. Le promoteur a soumis les réponses à ces séries de questions et commentaires en avril 2022 et en novembre 2022, respectivement. Le COMEX a tenu des audiences publiques sur le

projet, en mode hybride, à Eastmain et Matagami en janvier 2023. À la suite des audiences publiques, le promoteur a soumis deux (2) compléments d'informations en avril 2023 et novembre 2023.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur relativement à ce projet et recommandent, avec conditions, à l'Administrateur provincial d'autoriser le projet. Le rapport d'analyse environnementale sera joint à la lettre et inclura les conditions qui devront encadrer la réalisation du projet.

Par ailleurs, le COMEX soulignera dans leur correspondance à l'Administrateur qu'il était souvent en attente de renseignements qui avaient été demandés ou annoncés par le promoteur, ce qui a prolongé considérablement l'analyse du projet. De plus, le rapport d'analyse environnementale inclura une réflexion sur la capacité de la route Billy-Diamond a supporté à court et moyen terme une augmentation dans la quantité de véhicules circulant dans la région, notamment des camions lourds hors normes provenant de sites miniers.

#2023-1213-03 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations fournies par le promoteur et recommandent, avec conditions, d'autoriser le projet (conditions précisées dans le rapport d'analyse).*

Action : **Envoyer une correspondance à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation**

7) Divers

a) Correspondance de Monsieur George Lameboy, Chisasibi Eeyou Resource and Research Institute (CERRI)

Le COMEX a reçu une deuxième correspondance de Monsieur George Lameboy, datée du 20 novembre 2023, indiquant qu'il n'a toujours pas reçu les rapports de suivi sur la zostère marine de 2014 et 2019. À la suite de la première correspondance, datée du 6 septembre 2023, un courriel avait été transmis, le 30 octobre 2023, à M. Lameboy lui informant que les suivis pour le projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert sont accessibles au public sur le catalogue en ligne, CherLoc, d'Hydro-Québec. La secrétaire exécutive du COMEX avait également transmis, le 3 novembre 2023, des copies électroniques des suivis sur la zostère à Monsieur Dante Torio, biologiste chez CERRI. Le COMEX préparera une réponse à cette deuxième demande de M. Lameboy.

b) Retour sur Québec Mines + Énergie 2023

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEX que les présentations de Québec Mines + Énergie, qui a lieu le 20 au 23 novembre 2023, sont maintenant disponibles en ligne.

c) Rencontre entre COMEX-CCQF-SPN

En préparation de la rencontre prévue le 8 janvier 2024 entre le COMEX, le Conseil Cri-Québec sur la foresterie (CCQF) et la Société du Plan Nord (SPN), la secrétaire exécutive invite les membres du COMEX à soumettre des points de discussion. Les membres proposent les sujets suivants : l'impact des feux de forêts dans la région Eeyou Istchee Baie James, les impacts cumulatifs du transport liés à l'exploitation forestière et minière, et la stratégie de protection du caribou. La secrétaire exécutive transmettra cette information à M. Léveillé-Perreault, directeur exécutif du CCQF, afin d'établir un ordre du jour pour la rencontre.

d) Arrêt temporaire de la mine Renard

Les membres du COMEX ont été informés que les représentants du MELCCFP ont rencontré le promoteur afin de discuter la continuation des suivis environnementaux tel qu'indiqué dans le certificat d'autorisation, malgré la suspension temporaire des opérations.

e) Projets sur l'ordre du jour des rencontres prévues pour l'hiver 2024

- Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert
- Projet de prolongation des chemins forestiers « H ouest » et « I »
- Projet minier Rose Lithium-Tantale – Suivis et demandes de modification du certificat d'autorisation
- Projet minier Whabouchi – Demande de modification du certificat d'autorisation

8) Prochaine réunion

Les prochaines rencontres du COMEX sont prévues pour le 25 janvier 2024, le 15 février 2024 et le 21 mars 2024, par vidéoconférence (Teams).

Annexe A

Suivi de la correspondance du 31 octobre 2023 au 13 décembre 2023

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet minier Rose Lithium-Tantale par Corporation Lithium Éléments Critiques N/Réf. : 3214-14-053	Nancy Duquet-Harvey CLEC	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Demande de modification du certificat d'autorisation – Condition 11 : Plan de compensation des milieux humides	Transmis le 31 octobre 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Murielle Vachon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 7 novembre 2023 Reçu COMEX le 8 novembre 2023	
Projet minier Rose Lithium-Tantale par Corporation Lithium Éléments Critiques N/Réf. : 3214-14-053	Nancy Duquet-Harvey CLEC	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Demande de modification du certificat d'autorisation – Condition 6 : Campement de travailleurs et ajout de bancs d'emprunt	Transmis le 13 octobre 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Murielle Vachon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 7 novembre 2023 Reçu COMEX le 8 novembre 2023	
Projet de carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-03-045	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une recommandation	Transmis le 10 novembre 2023 Accusé réception le 10 novembre 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	François-Pierre Gaudreault Hydro-Québec	Transmission du certificat d'autorisation	Transmis le 12 décembre 2023	
Projet minier Éléonore par Goldcorp Canada Ltée N/Réf. : 3214-14-042	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une recommandation	Transmis le 10 novembre 2023 Accusé réception le 10 novembre 2023	<i>Pour recommandation</i>
Projet minier Whabouchi Par Nemaska Lithium N/Réf. : 3214-14-052	Denis Isabel Nemaska Lithium	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Demande de modification du certificat d'autorisation – Projet d'aménagement d'un campement au site minier Whabouchi, l'aménagement d'un viaduc, d'une voie de contournement et l'élargissement de la route du Nord	Transmis le 24 octobre 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Murielle Vachon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 3 novembre 2023 Reçu COMEX le 10 novembre 2023	

Annexe A

Suivi de la correspondance du 31 octobre 2023 au 13 décembre 2023

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de construction d'une ligne de transport d'énergie à 120 kV pour le raccordement de la mine Windfall par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-09-029	Louis-Philippe Bérubé Hydro-Québec	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Fermeture de dossier	Transmis le 2 novembre 2023	
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Mathieu Bolullo Hydro-Québec		Transmis le 15 novembre 2023 Reçu COMEV le 20 novembre 2023	
Projet minier Rose Lithium-Tantale par Corporation Lithium Éléments Critiques N/Réf. : 3214-14-053	Nancy Duquet-Harvey CLEC	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Demande de modification du certificat d'autorisation – Plan de compensation des pertes d'habitat du poisson	Transmis le 8 novembre 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Murielle Vachon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 20 novembre 2023 Reçu COMEX le 21 novembre 2023	
Projet minier Rose Lithium-Tantale par Corporation Lithium Éléments Critiques N/Réf. : 3214-14-053	Nancy Duquet-Harvey CLEC	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi de la condition 7 du CA - Plan de gestion des matières résiduelles	Transmis le 13 novembre 2023	<i>Pour information</i>
	Murielle Vachon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 17 novembre 2023 Reçu COMEX le 21 novembre 2023	
Projet de mine de lithium Baie James par Allkem/Galaxy Lithium (Canada) inc. N/Réf. : 3214-14-055	Denis Couture Galaxy Lithium	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'un complément d'information	Transmis le 20 novembre 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Murielle Vachon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 24 novembre 2023 Reçu COMEX le 27 novembre 2023	

Annexe A
Suivi de la correspondance du 31 octobre 2023 au 13 décembre 2023

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet minier Rose Lithium-Tantale par Corporation Lithium Éléments Critiques N/Réf. : 3214-14-053	Nancy Duquet-Harvey CLEC	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi des conditions 4 et 21 – Programme de suivi environnemental et social	Transmis le 21 novembre 2023	<i>Pour recommandations</i>
	Murielle Vachon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 1 ^{er} décembre 2023 Reçu COMEV le 7 décembre 2023	
Chisasibi Eeyou Ressource and Research Institute (CERRI)	George Lameboy CERRI	Luc Lainé COMEX	Demande d'informations	Transmis le 20 novembre 2023 Reçu COMEV le 22 décembre 2023	
Centrale d'énergie hybride par Kuujuaapik Whapmagoostui Renewable Energy Corporation (KWREC) N/Réf. : 3219-10-001	Matthew Mukash KWREC	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Mise à jour - État d'avancement du projet	Transmis le 28 novembre 2023	<i>Pour information</i>
	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Luc Lainé COMEX		Transmis le 12 décembre 2023 Reçu COMEV le 12 décembre 2023	
Projet de site d'enfouissement de déchets domestiques à Waswanipi par la Première Nation crie de Waswanipi N/Réf. : 3214-16-068	Luc Lévesque Première Nation crie de Waswanipi	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Suivi de la condition 2 – Plan de restauration et de fermeture	Transmis le 10 octobre 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Luc Lainé COMEX		Transmis le 12 décembre 2023 Reçu COMEV le 12 décembre 2023	